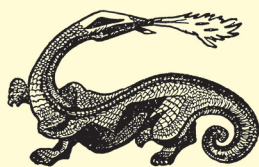


TARQUINIO GALLUZZI

COMMENTAIRE
SUR L'ÉLÉGIE

*DE ELEGIA
COMMENTARIVS*

LES CLASSIQUES



DE L'HUMANISME

LES BELLES LETTRES

TARQUINIO GALLUZZI

COMMENTAIRE SUR L'ÉLÉGIE

DE ELEGIA COMMENTARIVS

Texte édité et traduit

par

Émilie-Jade POLIQUIN

Introduction et notes

par

Nicholas DION, Émilie-Jade POLIQUIN et Gaëlle RIOUAL



LES BELLES LETTRES

2023

Conformément au règlement de la collection,
ce volume a été relu par Pierre Laurens.

© 2023 Société d'édition Les Belles Lettres
95, bd Raspail, 75006 Paris.
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-45483-2

LA MATIÈRE DE L'ÉLÉGIE

CHAPITRE III

1. Puisque nous considérons comme absolument certain le fait que l'élégie soit née de complaints et en ait tiré sa dénomination, il semble logique que rien ne puisse se rapporter à l'élégie, si ce n'est tout ce qui serait funèbre ou gémissant et tout ce qui serait digne de pitié. Et il en serait assurément ainsi si l'autorité d'anciens poètes et d'auteurs très importants n'indiquait pas toute autre chose. Ceux-ci n'hésitent pas à traiter en vers élégiaques aucune matière que traitent aussi tous les autres poèmes. **2.** C'est pourquoi j'estime qu'au commencement, on ne chantait en mètres élégiaques que ce qui faisait l'objet de lamentations : ce qui était soit propre aux amants, soit funeste, soit triste ou, pour le dire autrement, douloureux ; mais qu'ensuite, tout le reste des arguments, que d'autres avaient traités avec un autre genre de poèmes, ont été inclus et compris dans ces mêmes vers. C'est pourquoi l'argument si vaste et si largement ouvert que nous voyons maintenant traité par l'élégie est nouveau et dérivé. Quant à son argument propre, ancien et quasi primitif, il est gémissant et plaintif. **3.** C'est très exactement ce qu'enseigne Ovide dans sa très célèbre élégie sur la mort de Tibulle, en confirmant que l'élégie vraie et propre est celle que l'on compose en vue des cérémonies funèbres :

Si la mère de Memnon, si la mère d'Achille ont pleuré leurs fils,
et si de puissantes déesses sont émues par les coups funestes du sort,
plaintive Élégie, dans ce malheur cruel, laisse tomber tes cheveux en désordre.
Ah ! maintenant, tu n'auras que trop mérité ton nom !
Ce poète que tu inspirais, qui fut ta gloire, Tibulle,
brûle, corps inanimé sur le bûcher qui le consume²⁴.

4. De la même manière, Boèce lui-même — ce bon philosophe qui n'est pas mauvais poète —, alors qu'il déplore ses malheurs, montre hors de tout doute qu'il veut distinguer l'élégie des autres chants par un signe qui lui est, pour ainsi dire, distinctif, à savoir la tristesse et la plainte :

ELEGIAE MATERIA

CAPUT III

1. Cum a conquestionibus Elegiam esse natam, ac nominatam habeamus exploratissimum, videtur esse consequens, nihil nisi funebre, vel querulum, ac miserandum in Elegiam cadere posse. Et ita profecto esset, nisi antiquorum poetarum, scriptorumque gravissimorum auctoritas alia omnia demonstraret : qui nullam pene materiam in qua cetera versantur poemata, Elegiaco versu tractare dubitarunt. 2. Quapropter existimaverim, initio quidem nihil, nisi lamentabile, numeris Elegiacis esse cantatum, sive amatorium illud fuerit, sive funestum, sive alio nomine triste, ac luctuosum : deinde vero cetera etiam argumenta iisdem versibus inclusa, et comprehensa fuisse, quae alio carminis genere tractantur ab aliis. Itaque argumentum hoc tam amplum, et tam late patens, quod videmus nunc Elegia tractari, novum est, et accersitum ; proprium vero, antiquum, et quasi primitivum, querulum est, et flebile. 3. Quod planissime docet Ovidius in Elegia pernobili de Tibulli morte, confirmans illam esse veram, et propriam, Elegiam, quae versatur in funere :

Memnona si mater, mater ploravit Achillem,

Et tangunt magnas tristia fata Deas ;

Flebilis indignos Elegeia solve capillos :

Ab nimis ex vero nunc tibi nomen erit.

Ille tui vates operis, tua fama Tibullus

Ardet in exstructo corpus inane rogo.

4. Eodem sane modo suas ipse calamitates philosophus bonus, ac poeta non malus deplorans Boethius, haud dubie demonstrat, Elegiam quasi propria quadam nota distingui a ceteris luctu, et querimonia velle.

La poésie, autrefois, j'en ai tant écrit, quand tout réussissait à mon enthousiasme...
 Et me voici, hélas, dans les larmes, contraint de me mettre à de tristes
 [cadences !]

J'écris sous la dictée de Camènes déchirées.

Et c'est de vraies larmes que leurs élégies m'inondent le visage²⁵.

5. Je ne dis toutefois pas ceci parce que je croirais que les arguments plaintifs, tristes et funèbres auraient été si caractéristiques de l'élégie qu'ils n'auraient été chantés dans nulle [387] autre forme de poème. En effet, je sais²⁶ que les thrènes, qui peuvent être appelés en latin *luctus*, s'étaient également approprié la même matière. C'est le cas du chant par lequel le très saint prêtre Jérémie déplore avec grande peine la destruction de la très célèbre ville de Jérusalem²⁷. Plusieurs païens ont voulu croire que Linus ait été le créateur de ce vers²⁸.
6. Assurément, l'argument des nénies qui, à cause de leur tonalité qui est celle d'un chant sinistre, ont été portées auprès des lits funéraires et employées lors des cérémonies funèbres, n'était pas différent.
7. Il est vrai que Giovanni Pontano²⁹, à une époque récente, les a transformées en chants de nourrices. Il n'a pas suivi l'argument ancien et propre aux nénies, mais a voulu, selon sa propre initiative et transporté par cette idée, leur donner un aspect nouveau parce qu'en Italie, dit-on, les nourrices appellent dans la langue populaire « nénies » les petites chansons grâce auxquelles elles procurent le sommeil aux enfants. C'est pourquoi, chez lui, la nourrice fait venir le sommeil auprès du berceau de Lucilius de cette façon :

Dodo, viens ; Lucilius te caresse de ses petits yeux.

Dodo, viens, j'ai envie que tu viennes, dodo comme une caresse, viens.

Lucilius chantonne, tout doux, pour toi : Dodo, bon dodo...

Dodo, viens, j'ai envie que tu viennes, dodo comme une caresse, viens.

Lucilius t'appelle dans sa chambre, dodo, *petit dodo*,

Petit dodo tout dulcinet, tout caressant dodolinet.

À son berceau, Lucilius t'appelle : Par ici ! allez ! dodo...

Dodo, viens à mon berceau, dodo, allez ! dodo, viens.

À son chevet, Lucilius t'appelle : Oh, allez ! dodo...

Oh ! Allez ! dodo, viens, *dodo comme une caresse*, viens.

Lucilius t'appelle à son oreiller, il insiste avec ses petits yeux :

Dodo, viens, j'ai envie que tu viennes, *dodo*, allez ! dodo, viens.

Lucilius t'appelle dans ses bras, lui-même il fait oui de la tête,

Il fait oui : Voilà, j'ai envie que tu viennes, *dodo, allez !* dodo, viens.

Tu es venu, bon dodo, père nourricier du bon repos...

Toi qui rends les soucis et les souffrances plus légers³⁰.

Mais ce genre de nénies est nouveau et, comme nous l'avons dit, inventé par Giovanni Pontano, puisque la nénie est un chant funèbre et

*Carmina quī quondam studio florente peregi,
 Flebilis heu mæstos cogor inire modos.
 Ecce mihi lacerae dictant scribenda Camænae,
 Et veris elegi fletibus ora rigant.*

5. Non tamen id propterea dico, quod credam, argumenta flebilis, tristia, funebria Elegiae propria sic fuisse, ut nulla prorsus alia poematis [387] forma canerentur. Scio enim eandem sibi materiam sumpsisse etiam Threnos, qui latine luctus dici possunt : qualis est ille cantus, quo Hieremias sanctissimus vates dolenter admodum excidium Hierosolymae, urbis nobilissimae lamentatur. Cuius quidem carminis auctorem Linum Ethnicorum nonnulli esse voluerunt. 6. Nec aliud profecto fuit argumentum Naeniarum, quae lugubri cantus inflexione ad feretrum admotae sunt, atque ad funus adhibitae. 7. Quamquam enim illas paulo superiori memoria Iovianus Pontanus traduxit ad nutricias cantilenas, non est tamen secutus antiquum, et proprium Naeniarum argumentum ; sed voluit illis dare novum pro arbitrato, eo permotus consilio, quod in Italia nutrices populari lingua cantiuunculas illas, quibus somnum pueris conciliant, Naenas appellent. Itaque apud illum nutricula somnum sic evocat ad Lucilii cunas :

*Somne veni, tibi Luciolus blanditur ocellis :
 Somne veni, venias blandule somne, veni.
 Luciolus tibi dulce canit somne optime somne :
 Somne veni, venias blandule somne, veni.
 Luciolus vocat in thalamos te somnule¹, somne,
 Somnule dulcicule, blandule somnicule.
 Ad cunas te Luciolus vocat : huc age somne :
 Somne veni ad cunas : somne age, somne veni.
 Ad cubitum te Luciolus vocat ; eia age somne,
 Eia age somne veni, blandule somne² veni.
 Luciolus te ad pulvinum vocat, instat ocellis :
 Somne veni, venias, somne age, somne veni.
 Luciolus te ad complexum vocat, innuit ipse :
 Innuit, en venias somne age³, somne veni.
 Venisti bone somne, boni pater alme soporis,
 Quī curas hominum, corporaque aegra levas.*

Sed hoc Naeniarum genus novum est, ut diximus, a Ioviano Pontano excogitatum, cum Naenia funebre carmen sit, neque

¹ somnule : blandule ed.

² blandule somne : noctis amice ed.

³ somne age : en mode ed.

qu'elle ne semble pas différer beaucoup de l'élégie. 8. Il faut également dire ici que la monodie, c'est-à-dire le chant solo, où l'on a seulement exposé le sentiment et la lamentation, appartient aussi à ce genre : c'est une ἠθοποιᾶ [éthopée], c'est-à-dire un portrait (*effictio*) des mœurs et nullement une prosopopée³¹. Cet argument a été traité et cette forme de poème pratiquée par la célèbre poétesse Sappho qui, dit-on, a écrit de nombreuses monodies et, pour cette raison, a inventé le chant mixolydien³², comme l'enseigne Patrizi dans sa *Poétique*³³. 9. C'est à ce genre, semble-t-il, qu'appartient ce chant sans métrique précise et libéré d'à peu près toute contrainte que Politien a écrit pour la mort de Laurent de Médicis et qu'il a légué à la postérité :

[388] Qui donnera à ma tête
 De l'eau ? Qui, à mes yeux,
 Donnera une fontaine de larmes ?
 Pour que, la nuit, je pleure.
 Pour que, le jour, je pleure.
 Comme la tourterelle endeuillée,
 Comme le cygne mourant,
 Comme le rossignol se lamentant.
 Ah ! malheureux ! malheureux !
 Ô douleur, douleur !
 Le laurier, au choc de la foudre,
 Celui-là, celui-là, est soudainement abattu.
 Le laurier, fréquenté par tous,
 Par les chœurs des Muses,
 Par les chœurs des nymphes.
 Sous son large feuillage
 La lyre de Phébus, plus tendrement,
 Et sa voix, plus doucement, résonnaient.
 Maintenant, tout s'est tu
 Maintenant, tout est sourd.
 Qui donnera à ma tête
 De l'eau ? Qui, à mes yeux,
 Donnera une fontaine de larmes ?
 Pour que, la nuit, je pleure.
 Pour que, le jour, je pleure³⁴.

10. Entraîné nous aussi par le désir d'imiter ce poème, nous nous sommes autrefois amusé à en recréer certains vers dans le *Repentir de Marie Madeleine*³⁵, avec une très grande légèreté, dirais-je, et de façon juvénile. Tous ces vers sont publics, c'est-à-dire qu'ils ont été livrés au jugement des hommes : c'est à eux d'évaluer selon leur bon plaisir le résultat de cette entreprise. Certes, nous avons nous-mêmes suivi en les imitant l'argument antique de ce poème et Politien, ce poète qui ne manque pas de renommée.

multum ab Elegia distare videatur. 8. Quo loco illud etiam dicere oportet ; ad hoc genus pertinere quoque Monodiam, hoc est solitarium cantum, in quo solum affectum, et lamentationem posuerunt, ἡθοποιίαν vero, hoc est morum effictionem, et prosopopœiam plane nullam. Hoc argumentum, atque hanc poeseos formam tractavit Sapho, nobilis illa poetria, quae multas dicitur scripsisse Monodias, ac propterea cantum Missolodium, invenisse, ut docet Patritius in Poetica. 9. Quo de genere videtur esse, cantus ille, quem Politianus arctioribus solutum numeris, ac propemodum exlegem in obitu Laurentii Medicei scripsit, reliquitque posteritati :

[388] *Quis dabit capiti meo
 Aquam ? Quis oculis meis
 Fontem lacrymarum dabit ?
 Vt nocte, fleam.
 Vt luce, fleam.*
*Sic turtur viduus solet,
 Sic cygnus moriens solet,
 Sic luscinia conqueri.
 Heu miser miser.
 Heu dolor dolor.*
*Laurus impetus fulminis
 Illa, illa iacet subito
 Laurus omnium celebris,
 Musarum choris,
 Nympharum choris.*
*Sub cuius patula coma
 Et Phoebi lyra blandius,
 Et vox dulcius insonat.
 Nunc muta omnia,
 Nunc surda omnia.*
*Quis dabit capiti meo
 Aquam ? Quis oculis meis
 Fontem lacrymarum dabit ?
 Vt nocte, fleam.
 Vt luce fleam.*

10. Huius imitandi carminis studio nos etiam abrepti, quaedam olim in Mariae Magdalenae Metanœa lusimus, ut levissime dicam, iuveniliter. Ea quaecumque sunt publicis typis, hoc est hominum iudicio sunt permissa : quorum arbitrium est, constituere quid eo conatu simus assecuti. Antiquum certe nos carminis argumentum, et poetam haud ignobilem Politianum secuti sumus imitando.

11. D'ailleurs, pour revenir à mon sujet, tous ces poèmes ont eu leur place lors de cérémonies funèbres et même, au début, uniquement lors de cérémonies funèbres : les thrènes, les monodies, les nénies et les élégies. Ce n'est toutefois que par la suite que l'élégie a été conduite à exprimer les amours et les tristes délires des amants, telles que sont les complaints d'Ovide, de Tibulle et de Propertius, pour ne pas parler ici des Grecs. 12. En effet, que veulent dire d'autres ces vers de Propertius, dans la dix-huitième élégie du livre III ?

Certes ces lieux sont déserts et silencieux pour celui qui se plaint
et le souffle du Zéphyr règne sur un bois vide.

Ici, il est permis d'exprimer impunément des douleurs secrètes,
si d'aventure les rochers solitaires peuvent garder la confidence.

Où puis-je rappeler que remontent, ma Cynthia, tes premiers dédains ?
Quel commencement, Cynthia, donnas-tu à mes pleurs³⁶ ?

[389] Que signifient ces mots de Tibulle, avec lesquels il forme l'exorde de la septième élégie du livre III ?

Malheur à moi ! il est difficile d'imiter et de simuler la gaieté ;
il est difficile, quand le cœur est triste, de feindre la joie ;
le rire se compose mal sur une bouche qui ment,
les propos de l'ivresse sonnent mal quand on est inquiet³⁷.

Enfin, que signifient ces plaintes qu'adressent instamment, dans les lettres d'Ovide, les Héroïdes Didon, Hypermnestre et Ariane ? Rien de plus douloureux que ces vers ne peut être composé ; rien n'est plus approprié aux vers élégiaques. 13. Ainsi, s'écartant pendant tout ce temps des sujets funèbres, l'élégie s'était d'abord tournée vers les amours au point de ne plus rien embrasser que les plaintes des amants. Par la suite, ces derniers en vinrent progressivement à exprimer aussi la joie et l'allégresse de leur cœur, qu'ils montraient au grand jour lorsque leurs vœux avaient été exaucés, par le même genre de vers avec lequel ils avaient auparavant déploré leur douleur. C'est très exactement ce qu'Horace enseigne dans ces deux vers de la *Poétique* :

Dans l'union de deux vers inégaux, ce fut d'abord la plainte,
puis la satisfaction d'un vœu exaucé qu'on enferma³⁸.

C'est comme s'il disait qu'au début, l'élégie avait été conduite et amenée depuis les sujets funèbres à faire entendre les plaintes des amants et que ces mêmes amants, lorsqu'ils eurent fini par convaincre le cœur de leur maîtresse, avaient par la suite exprimé par des vers élégiaques l'allégresse de leur cœur. 14. Les frontières de l'élégie ont été repoussées. Puisque les histoires joyeuses et couronnées de succès des amants avaient été longtemps son objet, son pomérium a été, pour ainsi dire, agrandi, car, par la suite, l'élégie a dérivé

11. Ceterum, ut ad institutum revertar, haec omnia poemata locum in funere, et quidem initio, in solo funere obtinuerunt : Threni, Monodiae, Naeniae, ac Elegiae. Elegia tamen traducta postmodum est ad amores, atque ad amantium tristes insanias exprimendas, quales sunt, ut de Graecis hoc loco taceam, Ovidii, Tibulli, Propertii conquestiones. 12. Quid enim aliud illa Propertii sibi volunt in libro tertio, Elegia duodevigesima ?

*Haec certe deserta loca, et taciturna querenti ;
Et vacuum Zephyri possidet aura nemus.
Hic licet occultos proferre impune dolores,
Si modo sola queant saxa tenere fidem.
Vnde tuos primum repetam mea Cynthia fastus,
Quod mihi das flendi Cynthia principium ?*

[389] Quid illa Tibulli, quibus Elegiae septimae libri tertii ita ducit exordium ?

*Hei mihi difficile est imitari gaudia falsa,
Difficile est tristi fingere mente iocum.
Nec bene mendaci risus componitur ore,
Nec bene sollicitis ebria verba sonant.*

Quid denique illa, quae in Ovidianis epistolis expostulant Heroides, Dido, Hypermnestra, Ariadna ? Nihil his fieri potest luctuosius, nihil Elegiacis versibus accommodatius. 13. Ita igitur a funere digressa tantisper Elegia, in amoribus initio sic versabatur, ut nihil nisi amantium querimonias amplecteretur. Factum deinde paulatim est, ut etiam, gaudium, animique laetitiam, quam amantes prae se ferebant, ubi voti compotes fuissent, eodem genere carminis exprimerent quo dolorem antea lamentati erant. Docet enim haec planissime duobus hisce versibus Horatius in poetica :

*Versibus impariter iunctis¹ querimonia primum,
Post etiam includa est voti sententia compos.*

Quasi dicat, initio quidem Elegiam a funere traductam, atque adhibitam fuisse ad amantium querimonias significandas ; sed postea illos ipsos, ubi amicarum animum pervicissent, Elegiacis versibus animi laetitiam expressisse. 14. Prolatis hoc modo Elegiae finibus, et quasi pomœrio amplificato, cum diu, multumque in rebus amantium laetis, prosperisque versata esset, italicenter, ac libere postremo

1 *impariter iunctis* post corr. : *imparibus iuncta est* erratum

librement et sans contrainte, de sorte qu'il ne se trouve plus rien, ou à peu près, dont on ne pourrait traiter en mètres élégiaques. **15.** En effet, nous avons appris par le témoignage de Diogène Laërce que Solon, un des sages de la Grèce et assurément le plus important, avait écrit pour les Athéniens les lois en vers élégiaques³⁹. Il se pourrait que Démosthène, dans son discours *Περὶ πρεσβείας*, fasse mention de ce poème. Il y loue du moins une élégie de Solon⁴⁰. **16.** Cette coutume d'écrire les lois avec une cadence poétique a été mentionnée par Aristote dans les *Problèmes*, dans le passage où il cherche à savoir pourquoi de nombreuses chansons sont appelées « lois »⁴¹. Cela a été fait, répond-il, parce que les lois étaient chantées selon des modes poétiques et en vers par des enfants dans les rues de la ville et sur les places publiques. Ainsi s'insinuent-elles plus facilement dans les oreilles des auditeurs et se fixent-elles plus fermement dans les esprits. De cette habitude, il existe en outre un remarquable témoignage d'Athénée⁴² ; celui-ci démontre que les lois étaient autrefois écrites en vers pour cette même raison. Il dit, en effet, que cela était fait pour qu'elles soient plus facilement comprises par l'esprit et retenues par la mémoire. **17.** C'est pourquoi Aristote dans la *Poétique*, là où il discute plus finement de ces questions, a aussi compté parmi toutes les autres formes de poésie le poème νομική⁴³, c'est-à-dire les nomes⁴⁴. Il dit également qu'elle avait coutume d'imiter les choses par le langage, le rythme et l'harmonie⁴⁵. Or, je démontrerai davantage ailleurs — là où l'on devra décider [390] à quelle forme de la poétique l'élégie doit être rattachée — qu'on ne doit pas distinguer de l'élégie ce genre de poèmes, qui a ainsi reçu son nom des lois et qui est qualifié pour cette raison de νομική⁴⁶. Mais pour l'instant, qu'on tienne ceci pour certain et assuré : l'élégie s'est étendue librement au point de ne pas exclure les lois, arguments des philosophes politiques. **18.** Que dire encore du fait que les sujets guerriers propres aux poètes épiques soient eux aussi composés en vers élégiaques ? Tyrtée lui-même en est la preuve : bien que celui-ci eut été — pour le dire brièvement — boiteux, bossu, borgne et difforme, ce maître d'école a pourtant poursuivi son service militaire par je ne sais quel hasard et a été malgré tout placé un jour à la tête des troupes. Il excita par ses vers élégiaques, telle une sonnerie de guerre, l'ardeur de ses soldats à un tel point qu'ils semblaient non plus se porter avec prudence contre l'ennemi, mais s'y ruer avec une violence aveugle comme s'ils étaient atteints du *furor*. **19.** Horace a effleuré ainsi le sujet dans l'*Art* [*poétique*] ou célèbre *Épître aux Pisons* :

et Tyrtée anima aux combats de Mars les mâles courages
par ses vers⁴⁷.

vagata est, ut nihil propemodum Elegiaco carmine scriptum non sit. **15.** Nam Solonem, unum e Graeciae sapientibus, et quidem principem, Diogenis Laertii testimonio, leges Atheniensibus Elegiaco versu descripsisse accepimus. Cuius fortasse carminis mentionem facit Demosthenes in oratione *Περὶ πρεσβείας*. Certe laudat Solonis Elegiam. **16.** Hunc vero morem scribendarum poetico numero legum indicavit Aristoteles in *Problematis* eo loco, ubi quaerit, cur multae leges appellatae sint cantiones, respondetque id fuisse factum, quod illae leges poeticis modis, ac versibus canentur in urbium viis, atque in foris a pueris ipsis ; ut facilius in aures audientium influerent, ac pertinacius animis inhaerescerent. Extat praeterea eius consuetudinis insigne testimonium Athenaei, qui causam adprobat eandem, cur leges olim versibus scriberentur. Ait enim, hoc ideo factum, ut facilius et comprehenderentur animo, et memoria retinerentur. **17.** Quapropter Aristotelis in poeticis, ubi de his subtilius disputat, inter ceteras poeticae formas etiam *νομικὴν*, hoc est legum, poesim adnumeravit, eamque solitam ait fuisse res imitari sermone, rythmo, atque harmonia. Hoc autem poeseos genus, quod a legibus ita nomen invenit, diciturque propterea *νομικὴ*, non debere ab Elegia distingui, pluribus a me demonstrabitur alio loco, ubi statuendum [390] erit, ad quam Poeticae formam Elegia revocanda sit. In praesentia tamen id veluti certum, exploratumque ponatur : Elegiam ita libere vagatam esse, ut ne leges quidem, quae sunt Philosophorum civilium argumenta, recusarit. **18.** Quid quod bellicae quoque res Epicorum propriae versibus Elegiacis scriptae sunt ? Testatur hoc vel ipse Tyrtaeus : qui tametsi claudus esset, gibbosus, luscus, deformis in paucis, ac ludi magister, militiam tamen nescio quo casu secutus, copiisque tandem aliquando praefectus, adeo militum suorum animos Elegiaco carmine, quasi belli classico incitavit, ut in hostem non iam ferri consilio, sed caeco quodam impetu veluti furentes ruere viderentur. **19.** Rem ita perstrinxit Horatius in arte, vel epistola nobili ad Pisones :

*Tyrtaeusque mares animos ad¹ Martia bella
Versibus exacuit.*

1 *ad* : in ed. (*ad* cod. nullus)

Que ce Tyrtée fut l'auteur d'élégies, c'est ce qu'a enseigné Harpocraton d'après l'autorité de l'orateur Lycurgue, comme on le voit chez Giraldi dans l'*Histoire des poètes*⁴⁸ ; on peut également le savoir grâce aux vers de ce poète qu'on lit aujourd'hui chez Stobée⁴⁹. **20.** En outre, un certain Mimnerme ou Mnimerme qui a présenté dans une élégie la guerre des Smyrnéens contre Gygès témoigne de ce que nous avons dit⁵⁰. Simonide de Céos en témoigne également : celui-ci chanta avec ces mêmes mètres les actes de Cambyse et du premier Darius, ainsi que la bataille navale des Grecs contre Xercès⁵¹. Suivant ceux-ci, Callinos a soumis au rythme de l'élégie l'ensemble de la guerre des Cimmériens⁵². **21.** Les auteurs de l'élégie ont enfin réclamé pour eux-mêmes la nature, les mœurs et les préceptes de la philosophie morale. Parmi eux, cela a été fait une première fois par Xénophane⁵³, une seconde fois par Chilon⁵⁴, puis par Théognis, homme très sage dont on lit et fait encore maintenant circuler le petit traité sur la matière morale⁵⁵.

22. Ces sujets, comme je l'ai exposé, ont donc été traités librement par les Grecs en vers élégiaques. Nos compatriotes se sont librement approprié leurs modèles et n'ont dans ce genre rien laissé de côté. Ainsi proposent-ils souvent, à la manière des philosophes, de déplorer également la brièveté et l'inconstance de la vie humaine. Properce l'a parfaitement montré au livre III, dans la seizième élégie. C'est dans celle-ci qu'il s'est plaint de la mort de Marcellus à Baïas — qui était le fils de la sœur d'Octave Auguste — par ce chant réellement très solennel :

Il est mort, pour le malheureux avait été fixée la vingtième année :
 tant de biens dans un si petit cercle enferma un seul jour.
 Va maintenant, sois fier, imagine en toi-même des triomphes,
 sois heureux que des théâtres entiers se lèvent pour t'applaudir ;
 surpasse les étoffes d'Attale et que tout ne soit que pierreries
 pour les Grands Jeux : tu donneras tout cela au feu.
 Cependant tous y viennent, le premier et le dernier rang ;
 la voie est mauvaise, mais tous doivent la fouler⁵⁶.

[391] **23.** En outre, le poète ombrien tient en de bien nombreux endroits des préceptes admirables, utiles pour tous les aspects de la vie : les lois de la tempérance, la renonciation du plaisir, le blâme de l'avarice. Telle est la matière de la sixième élégie du livre III qui a été écrite sur la mort de Pétus :

Donc, argent, tu es bien la cause de l'inquiétude de la vie ;
 par toi, nous prenons le chemin *d'une mort prématurée* ;

Quem sane Tyrtaeum Elegiarum fuisse scriptorem docuit ex Lycurgi oratoris auctoritate Harpocration, ut est apud Gyraldum in Historia poetarum, et cognosci potest ex iis huius poetae versibus, qui apud Stobaeum hodieque leguntur. **20.** Testatur praeterea quae diximus Mimnermus quidam, sive Mnimermus, qui Smirnensium, Gygisque bellum Elegia complexus est. Testatur Ceus ille Simonides : qui facta Cambysis, ac Darii superioris, Graecorumque navalem pugnam cum Xerse iisdem plane numeris decantavit. Quos secutus Callinus totum Cimmeriorum bellum modulatus est Elegis. **21.** Immo vero ipsam quoque rerum naturam, ipsos mores, ac moralis Philosophiae praecepta sibi demum vindicarunt Elegiae scriptores. Quorum primum a Xenophane, alterum a Chilone¹, ac deinde a Theognide, homine sapientissimo, factum est cuius etiam nunc libellus moralis argumenti circumfertur, et legitur.

22. Haec igitur a Graecis ita licenter, ut exposui, versibus Elegiacis tractata sunt. Quorum exempla nostri libenter amplexi, nihil in eo genere intentatum reliquerunt. Sic prorsus, ut ipsam quoque humanae vitae brevitatem, inconstantiamque, philosophorum more saepe proponant deplorandam. Propertius hoc egregie in libro tertio, Elegia sextadecima praestitit. Vbi Marcelli obitum ad Baias, qui fuit Octavii Augusti sororis filius, gravissimo sane carmine conquestus est :

*Occidit, et misero steterat vigesimus annus :
Tot bona tam parvo clausit in orbe dies.
I nunc, tolle animos, et tecum finge triumphos,
Stantiaque in plausum tota Theatra iuvent.
Attalicas supera vestes, atque omnia magnis
Gemmea sint ludis : ignibus ista dabis.
Sed tamen huc omnes : huc primus, et ultimus ordo.
Est mala, sed cunctis ista terenda via est.*

[391] **23.** Quin habet praeterea multis sane locis hic Vmber poeta praeceptiones admirabiles, in omni vitae parte salutares : temperantiae leges, detestationem libidinis, avaritiae reprehensionem. Qualis est illa Elegiae sextae, libri tertii, quae scribitur in mortem Paeti :

*Ergo sollicitae tu causa pecunia vitae es².
Per te immaturae³ mortis adimus iter.*

¹ Chilone post. corr. : Philone erratum

² uitae es : uitae ed.

³ immaturae : in maturum ed. (immaturae cod. nullus)

tu fournis aux vices des hommes une cruelle pâture ;
tu es la semence des soucis qui naissent de toi⁵⁷.

24. Tibulle, un autre auteur d'élégies, est souvent d'accord avec lui à divers endroits et notamment au livre III, où il fait valoir la modestie, la frugalité et enfin la vie des Anciens, tout à fait inconciliable avec tout penchant pour l'avarice :

Qu'on vivait heureux sous le règne de Saturne, avant le temps
où de longues routes se sont ouvertes sur la terre !
Pas encore, le pin n'avait bravé les ondes azurées
ni présenté aux vents le gonflement de la voile déployée.
Il n'y avait pas d'armée, pas de colère, pas de guerres et l'épée,
l'art inhumain du forgeron cruel ne l'avait pas façonnée.
Aujourd'hui, sous la domination de Jupiter, ce sont meurtres et blessures
[toujours,
aujourd'hui c'est la mer, aujourd'hui *mille voies brusques qui conduisent à*
*[la mort]*⁵⁸.

25. Je dirais enfin que les arguments que les lyriques traitent dans leurs odes sont aussi caractéristiques des poètes élégiaques. Parfois, ils décrivent en effet des songes, ce qu'a fait Properce au livre III, dans la seconde élégie :

Il m'avait semblé que, couché dans *la grotte* moelleuse de l'Hélicon,
du côté où jaillit l'onde du cheval de Bellérophon⁵⁹.

et Tibulle à la quatrième élégie du livre III :

Que les dieux m'apportent de meilleurs présages, et puissent-ils n'être pas
[véridiques les songes
qui, la nuit dernière, ont tout à fait gâté mon repos⁶⁰ !

26. Parfois, comme dans certains panégyriques, ils contribuent à magnifier l'honneur d'hommes éminents et de princes. C'est ce qu'a fait Properce à la huitième élégie du livre III :

Mécène, chevalier né du sang des rois étrusques,
toi qui désires rester dans les limites de ton sort⁶¹.

27. Parfois, ils formulent des vœux et décrivent un triomphe à venir tantôt en le prophétisant, tantôt en le racontant. En effet, Properce, à la quatrième élégie du livre III, fait cette prophétie :

Le dieu César médite de faire la guerre aux riches Indiens
et de fendre de sa flotte les eaux de la mer porteuse de perles.
C'est une grande récompense, ô héros ! La terre ultime prépare des triomphes :
le Tigre et l'Euphrate couleront sous tes lois⁶².

Quant à Tibulle, à la septième élégie du livre I, il raconte :

*Tu vitiiis hominum crudelia pabula praebes,
Semina curarum de capite orta tuo.*

24. Cui concinit alter Elegiarum scriptor Tibullus, tum alibi saepe, tum in libro praesertim tertio, ubi modestiam, frugalitatem, vitam denique commendat antiquorum, ab omni avaritiae studio prorsus abhorrentem :

*Quam bene Saturno vivebant Rege, priusquam
Tellus in longas est patefacta vias.
Nondum caeruleas pinus contempserat undas,
Effusum ventis prae bueratque sinum¹.
Non acies, non ira fuit, non bella : nec ense
Immiti saevus duxerat arte faber.
Nunc Iove sub domino caedes, et vulnera semper ;
Nunc mare, nunc lethi mille repente viae².*

25. Dixerim in summa, ea omnia Elegiacorum esse poetarum argumenta, quae a Lyricis ipsis tractantur in Odis. Interdum enim somnia describunt, in quod a Propertio factum est in libro tertio, Elegia secunda :

*Visus eram molli recubans Heliconis in antro³,
Bellerophontaei qua fluit humor equi.*

Et a Tibullo in libro tertio, Elegia quarta :

*Dii meliora ferant, nec sint insomnia vera,
Quae tulit hesterna pessima nocte quies.*

26. Interdum viros egregios, ac Principes quasi panegyricis quibusdam exornant. Id quod fecit item Propertius in libro tertio, Elegia octava :

*Mecænas eques Etrusco de sanguine Regum,
Intra fortunam qui cupis esse tuam.*

27. Interdum vota concipiunt, ac futurum triumphum, vel vaticinando, vel narrando describunt. Vaticinatur enim Propertius in libro tertio, Elegia quarta.

*Arma Deus Caesar dities meditatur ad Indos,
Et freta gemmiferi findere classe maris.
Magna viri merces ; parat ultima terra triumphos,
Tigris et Eufrates sub tua⁴ iura fluent.*

Narrat autem Tibullus in libro primo, Elegia septima :

¹ post *sinum* octo versus om.

² *mille repente viae* : *multa reperta via est* ed. ex coni.

³ *antro* : *umbra* ed. (*antro* cod. nullus)

⁴ *tua* : *noua* ed. ex coni.

[392] Ce jour a été annoncé par le chant des Parques qui ourdissent les fils des destinées, qu'aucun dieu ne peut rompre,
 ce jour qui devait mettre en déroute les peuples de l'Aquitaine
 et faire trembler *la Saône* vaincue par un vaillant soldat.
 L'oracle est accompli : le peuple romain a vu un nouveau triomphe
 et les bras liés de chefs captifs⁶³.

28. Parfois, ils implorent les dieux et décrivent en une tendre cadence les louanges et les sacrifices qu'on leur adresse. Properce, à la seizième élégie du livre III :

Maintenant, Bacchus, je me prosterne humblement au pied de ton autel ;
 donne-moi l'apaisement avec des voiles favorables, père⁶⁴.

Tibulle, à la sixième élégie du livre III :

Éblouissant Bacchus, sois présent au milieu de nous — puissent, en retour, les
 [pampres, pour tes mystères,
 et le lierre, pour couronner tes tempes, abonder toujours⁶⁵ !

29. Parfois, ils chantent des batailles et des combats, comme Properce à la sixième élégie du livre IV. En voici le début :

Le poète fait un sacrifice etc.

Appartient à Phébus un port en retrait vers les rives athamanes,
 par où le golfe apaise les grondements de la mer ionienne,
 des flots qui sont les témoins d'Actium pour le vaisseau d'Iule,
 route sans peine offerte aux vœux des marins.

C'est là que les forces de l'univers se rencontrèrent : se tient sur l'eau une masse de pin ; mais les auspices ne favorisaient pas également les rames⁶⁶.

30. Parfois, ils décrivent des fables anciennes en une narration ordonnée et ininterrompue. C'est ce que nous lisons chez Properce dans son élégie sur Vertumne⁶⁷ et encore plus dans celle sur Tarpeia⁶⁸.

31. Enfin, Ovide inclut dans ce genre de poésie tous les arguments portant sur toutes choses. En effet, à l'exception des livres des *Tristes* et des *Pontiques* et de quelques autres élégies qui sont à un tel point plaintives qu'on y reconnaît la vraie et ancienne forme de l'élégie, il se lance dans tous les autres avec tant de liberté qu'il semble écrire n'importe quoi d'autre plutôt qu'une élégie. Dans l'*Ibis*, comme s'il écrivait des imprécations et non une élégie, il maudit. Dans les *Fastes*, il donne une description des Annales et des cultes et fait l'enseignement de fables, mais absolument rien qui ressemblerait à l'ancienne élégie. Dans les livres sur les *Remèdes*, il ne chanta rien que des leçons et des règles. **32.** Du reste, même si l'élégie pouvait s'étendre librement et sans contrainte, les amours semblaient pourtant pour les Anciens et pour nos ancêtres convenir de façon très appropriée à cette poésie.

[392] *Hunc cecinere diem Parcae fatalia nentes
 Stamina, non ulli dissolvenda Deo.
 Hunc fore Aquitanas posset qui fundere gentes,
 Quem tremeret forti milite victus Arar¹.
 Evenere. Novos pubes Romana triumphos
 Vidit, et evinctos brachia capta duces.*

28. Interdum Deos implorant, eorumque laudes, ac sacrificia molli numero persequuntur. Propertius in libro tertio, Elegia decima sexta:

*Nunc o Bacche tuis humiles advolvimur aris :
 Da mihi pacato vela secunda Pater.*

Tibullus Elegia sexta, libri tertii:

*Candide Liber ades, sic fit tibi mystica vitis ;
 Sic hedera semper² tempora vincta feras³.*

29. Interdum pugnas, et praelia canunt, ut Propertius in libro quarto, Elegia sexta, cuius initium est:

*Sacra facit Vates, etc.
 Est Phoebi fugiens Athamana ad littora portus,
 Qua sinus Ioniae murmura condit aquae.
 Actia Iulæae pelagus monumenta carinae,
 Nautarum votis non operosa via.
 Huc mundi coiere manus : stetit aequore moles
 Pineæ, nec remis aequa favebat avis.*

30. Interdum antiquas Fabulas, ducta, perpetuaque narratione describunt. Quod legimus apud Propertium in Vertumno, multoque maxime in Tarpeia. 31. Denique Ovidius hoc poeticae genere omnia omnium rerum argumenta comprehendit. Nam Tristium libris, ac de Ponto, nonnullisque aliis exceptis Elegiis, quae ita flebiles sunt, ut in iis veram, atque antiquam Elegiae formam agnoscas, in ceteris adeo se libere iactavit, ut quidvis aliud potius, quam Elegiam scribere videatur. In Ibin, quasi Diras, non Elegiam scriberet, maledicit. In Fastis, Annalium quidem, sacrorumque descriptionem habet, et Fabularum doctrinam ; sed nihil omnino, quod veteri simile sit Elegiae. In libris de remedio nihil nisi documenta, legesque cantavit. 32. Ceterum, ut Elegia libere, licenterque vagari possit, amores tamen in hoc poema videbantur antiquis, ac maioribus nostris aptius cadere.

1 Arar : Atax ed. (Arar cod. nullus)

2 sic hedera semper : semper sic hedera ed.

3 feras : geras ed.

En effet, ils se sont tant tournés vers cet argument qu'Ovide, après avoir décrit toutes les autres formes de poésie, dépeint de cette manière l'élégie avec, pour ainsi dire, son propre style :

Je vis venir à moi l'Élégie, les cheveux peignés et parfumés ;
 si je ne me trompe, un de ses pieds était plus long que l'autre.
 Sa beauté était gracieuse, sa robe très légère, son expression celle d'une amante ;
 le défaut même de ses pieds était chez elle une beauté⁶⁹.

En effet, dans ce poème amoureux, les élégies étaient employées pour forcer les portes des maîtresses, [393] comme Ovide, qui préfère l'élégie à la tragédie, l'évoque dans ces vers :

La porte que tu ne pourras pas ouvrir avec ton dur cothurne
 cède à ma voix caressante⁷⁰.

33. Il est vrai que cela a été amené, comme tout le reste, des sources grecques jusqu'aux Latins : chez les premiers, les poètes élégiaques s'occupaient déjà bien avant des amours. En effet, pour ne pas parler des autres, Théognis, le précepteur des mœurs qui était plus véritablement philosophe que poète, avait déjà touché à cet argument⁷¹. 34. Et je ne sais si c'est en le suivant que le Latin Marcus Varron — l'homme, chez les Romains, sans contredit le plus sérieux — avait par la suite voulu lui aussi mettre à l'épreuve son génie dans ce genre d'écrits. Je constate en effet qu'Ovide plaçait cet homme d'une telle importance et d'un tel mérite à la suite de Gallus, Tibulle, Propertius et des autres tendres poètes. Ovide informe donc ainsi ses auditeurs :

Apprends également à *tourner* de tes deux mains,
 le nable, cet instrument joyeux : il convient aux doux ébats.
 Connaissiez la poésie de Callimaque, celle du poète de Cos
 et aussi celle du vieillard, ami du vin.
 Connaissiez également Sapho (est-il rien de plus voluptueux que ses vers ?)
 et le poète qui nous représente un père dupé par les artifices du fourbe Géta.
 Vous pouvez lire aussi les vers du tendre Propertius,
 quelque chose de Gallus, ou tes œuvres, Tibulle,
 et la célèbre toison aux poils d'or, chantée par Varron,
 toison si fatale, Phrixus, à ta sœur,
 et les voyages d'Énée le fugitif, l'origine de la superbe Rome,
 chef-d'œuvre le plus éclatant qu'ait connu le Latium.
 Peut-être mon nom aussi sera-t-il placé à côté des leurs ;
 Peut-être mes œuvres ne seront-elles pas englouties sous les eaux de Léthé,
 et quelqu'un dira-t-il : « si tu es vraiment une femme cultivée,
 lis ces vers où notre maître instruit les deux sexes,

Hoc enim in argumento ita versati sunt, ut Ovidius ceteris descriptis poeseos formis, hunc ad modum depingat suis quasi coloribus Elegiam :

*Venit odoratos Elegeia nexa capillos,
Et, puto, pes illi longior alter erat.
Forma decens, vestis tenuissima, vultus amantis ;
In¹ pedibus vitium causa decoris erat.*

Hoc enim amatorio carmine ad amicarum expugnandas fores ute-[393]bantur, ut significat idem Ovidius, cum elegiam Tragœdiae anteposit, his verbis :

*Quam tu non poteris² duro reserare cothurno,
Haec est blanditiis ianua laxa meis.*

33. Quod quidem ad Latinos a Graecis fontibus, ut cetera, ductum est : apud quos Elegorum poetae multo ante in amoribus versari iam erant. Nam, ut de aliis taceam, Theognis morum ille praeceptor, philosophus verius, quam poeta, hoc argumento se contaminavit. 34. Atque haud scio, an hunc secutus postea Marcus Varro Latinus, vir apud Romanos longe gravissimus, ingenium quoque suum in illo scriptionis genere periclitari voluerit. Video quippe, ab Ovidio in ordinem Galli, Tibulli, Propertii, aliorumque mollium poetarum etiam tantum, talemque virum fuisse relatum. Sic igitur ille suos auditores informat :

*Disce etiam duplici genialia nablia palma
Vertere³ : conveniunt dulcibus illa iocis.
Sit tibi Callimachi, sit Coi nota poetae,
Sit quoque vinosi cognita⁴ musa senis.
Nota sit et Sappho. Quid enim lascivius illa ?
Cuive Pater vafri luditur arte Getae.
Et teneri possis carmen legisse Properti :
Sive aliquid Galli, sive Tibulle tuum.
Dictaque Varronis fulvis insignia villis,
Vellera germanae Phryxe querenda tuae.
Et profugum Aenean altae primordia Romae,
Quo nullum Latio clarius extat opus.
Forsitan et nostrum nomen miscebitur istis,
Nec mea Lethaeis scripta dabuntur aquis.
Atque aliquis dicet, nostri lege culta magistri
Carmina, queis partes instruit ille duas.*

1 in : et ed.

2 poteris : poteras ed.

3 vertere : verrere ed.

4 cognita : Teia ed. (cognita cod. nullus)

ou bien dans les trois livres, *désignés par le titre* des Amours,
choisis quelque poésie que tu liras d'une voix souple et tendre [...] »⁷².

35. Or je me demande si ce Varron était le Romain dont nous avons parlé ou s'il s'agit de l'autre, le Narbonnais, Varron d'Atax. En effet, Sidoine Apollinaire, dans sa quatrième lettre, nous pousse à penser et à dire qu'il y avait deux Varron⁷³. C'était peut-être, dis-je, celui d'Atax qu'Ovide a loué dans ce passage et dans d'autres parce qu'il aurait écrit les *Argonautiques*, comme ici dans le livre I des *Amours* :

Varron et le premier vaisseau, y aura-t-il un âge qui vous ignorera
et la toison d'or enlevée sous la conduite du fils d'Éson⁷⁴ ?

36. Peu importe cependant lequel des deux il fut, il n'a pas seulement écrit les *Argonautiques*, mais a aussi chanté les amours, comme Ovide l'enseigne dans le livre II des *Tristes* :

Celui aussi qui guida le navire Argo vers les eaux du Phasé
[394] ne put taire ses larcins amoureux⁷⁵.

Cattaneo⁷⁶, dans ses *Commentaires* à Pline le Jeune, pense que c'était Varron le Romain. Or, pour qu'il ne m'entraîne pas dans son erreur si, par hasard, il s'était trompé, j'ai voulu rappeler cet autre Varron, celui d'Atax.

37. Pour résumer le tout très brièvement, il est permis d'après ces exemples de comprendre quelle était en vérité la matière proposée et projetée de l'élégie, et ce qui était initialement recherché. Je pense en effet qu'il faut partager l'élégie en deux : une première proprement vraie et une autre qui l'est moins proprement et qui s'écarte en quelques points de la vraie théorie de l'élégie. **38.** La première ne présente que des sujets funèbres et des plaintes. La seconde est très largement ouverte et s'étend à tout. Elle loue. Elle conjure. Elle décrit des guerres, des faits historiques, des sacrifices. Elle n'omet pas les préceptes utiles de la morale. Nous pouvons enfin lui assigner et lui confier les arguments qu'elle doit traiter d'après la proposition de Scaliger qui a observé les écrits des anciens : la louange, l'imprécation, la plainte, le reproche, les prières, les vœux, la reconnaissance, les pleurs, le blâme, l'objection du vice, le désaveu, l'explication de la vie elle-même, la comparaison de soi avec un rival, la menace ; l'invective contre la porte, le portier, la servante, la mère, le mari, les tempêtes et le ciel ; le désir de la mort, l'exil volontaire, le désespoir associé à des imprécations ; les poèmes funèbres (*epicedia*), les discours funèbres (*epitaphia*), les lettres dans lesquelles des lamentations

*Deve tribus libris, titulus¹ quos signat Amorum
Elige : quos docili molliter ore legas.*

35. Sed vereor, utrum hic Varro sit ille Romanus, de quo dixi, an alius Varro Atacinus Narbonensis. Duos enim Varrones hosce fuisse cogit nos putare, ac dicere Sidonius Apollinaris in quarto Epistolarum. Fortasse, inquam, fuit is Atacinus, qui laudatur hic, alibique ab Ovidio, quod scripserit Argonautica, ut in primo Amorum :

*Varronem, primamque ratem quae nesciet aetas,
Aureaque Aesonio terga petita duci ?*

36. Quicumque tamen is fuit e duobus, non Argonautica modo scripsit verum etiam amores cantavit, ut in libro secundo Tristium idem docet Ovidius :

*Is quoque Phasiacas Argon² qui duxit in undas,
[394] Non potuit Veneris furta tacere suae.*

Romanum quidem fuisse Varronem hunc putat Cataneus in Commentariis ad Plinium Iuniorum ; sed ne me suo involvat errore, si fortasse fallitur, volui Atacinum alterum Varronem hic commemorare.

37. Ex his, ut brevissime omnia comprehendamus, intelligere licet quae nam sit Elegiae proposita, atque obiecta materia, quod initio quaesitum erat. Duplicem enim Elegiam constituendam puto : veram, ac propriam unam ; minus propriam alteram, et nonnihil a vera Elegiae ratione discedentem. **38.** Illa nihil complectitur, nisi funera, et querimonias : haec latissime patet, et per omnia pertinet : laudat ; obsecratur ; bella, historias, sacrificia describit ; salutaria morum praecepta non praeterit. Ea denique illi assignare, ac permittere possumus argumenta, quae Scaliger, antiquorum observatis monumentis, ei tractanda proponit : laudationem, execrationem, querelam, expostulationem, preces, vota, gratulationem, fletum, convicium, obiectionem vitii, recantationem, propriae explicationem vitae, sui cum rivali comparisonem, comminationem ; ianuae, ianitori, ancillae, matri, marito, tempestatibus, caelo ipsi convicium ; exoptationem mortis, exilium voluntarium, cum imprecationibus coniunctam desperationem ; epicedia, epitaphia, epistolas ipsas, quibus lamenta,

¹ *titulus* : *titulo* ed.

² *Argon* : *Argo* ed.

ou d'autres sentiments de ce genre sont développés⁷⁷. **39.** En effet, la douzième élégie de Propertius, au livre IV, où Cornelia qui a déjà achevé sa vie adresse la parole à son mari Paulus, est un poème ou un discours funèbre :

Cesse Paulus d'accabler mon tombeau de tes larmes :
 la porte noire ne s'ouvre à nulle prière ;
 une fois que les morts sont entrés dans le domaine des lois *éternelles*,
 les chemins s'arrêtent devant l'acier que l'on ne peut fléchir⁷⁸, etc.

On ne peut rapporter à aucun autre genre, si ce n'est à des lettres, la troisième élégie du livre IV où Aréthuse s'adresse ainsi à son mari Lycotas alors qu'il était à la guerre :

Aréthuse envoie ce message à son cher Lycotas,
 si tu peux être mien en étant si souvent absent.
 Cependant quand tu me liras, si une partie manque effacée,
 ce sera une tache faite par mes larmes
 ou si une lettre te trompe par son tracé incertain,
 ce sera signe que ma main est déjà mourante⁷⁹.

40. Maintenant, il faut très scrupuleusement remettre en question ce que, dans la discussion précédente, nous avons bien souvent présenté trop vite comme assuré et certain, à savoir si l'on doit considérer l'élégie comme une vraie forme de poésie et la désigner comme telle. Ainsi, nous rendrons plus claires beaucoup de choses qui ont été dites auparavant de manière quelque peu obscure et rendrons plus facile à suivre toute cette discussion sur la poésie.

vel alia id genus animi sensa explicantur. **39.** Elegia enim Propertii duodecima libri quarti, ubi Paulum coniugem Cornelia iam vita functa compellat, epicedion, vel epitaphion est:

*Desine Paule meum lacrymis urgere sepulcrum :
Panditur ad nullas ianua nigra preces.
Cum semel aeternas¹ intrarunt funera leges²,
Non exorato stant adamante viae, etc.*

Neque ad aliud genus, nisi ad epistolas revocari possit Elegia tertia libri quarti, ubi Lycotam coniugem degentem in castris sic alloquitur Arethusa:

*Haec Arethusa suo mittit mandata Lycotae ;
Cum toties absis si potes esse meus.
Si qua tamen tibi lecturo pars oblita deerit,
Haec erit e lacrimis facta litura meis.
Aut si qua incerto fallet te littera tractu,
Signa meae dextrae iam morientis erunt.*

40. Nunc, quod saepe numero in superiori disputatione velut exploratum, certumque proposui, est hic diligentissime perquirendum ; vera ne poeseos forma, et habenda, et nominanda sit Elegia. Vt multa quae subobscurae ante dicta sunt, planiora fiant ; sitque proclivior omnis de hoc poemate disputatio.

¹ *aeternas* : *infernus* ed. (*aeternas* cod. nullus)

² *leges* : *sedes* ed. ex con.